



Numéro de dossier :

Première partie : renseignements généraux**Renseignements sur le requérant** Locateur Locataire Autre partie

Prénom

Nom de famille

Adresse

Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

N° de téléphone (jour)

N° de téléphone (soir)

N° de télécopieur

() - () - () -

Logement visé par la requête

Numéro municipal

Nom de la rue

Type de rue (par ex., rue, avenue, boulevard)

Point cardinal (par ex., est)

Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

Autres parties à la requête Locateur Locataire Autre partie

Prénom

Nom de famille

Adresse

Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

N° de téléphone (jour)

N° de téléphone (soir)

N° de télécopieur

() - () - () -

S'il y a plus d'une autre partie, remplissez une liste des parties indiquant les nom et adresse (et numéros de logements), et déposez-la avec la requête.

Requêtes connexes

Inscrivez les numéros de dossier de toute autre requête déposée auprès de la Commission qui concerne le même logement.

Numéro de dossier 1

Numéro de dossier 2

Deuxième partie : Motif de votre demande de réouverture

La requête concernant l'adresse mentionnée ci-dessus a été réglée par (choisissez une des options suivantes) :

- entente conclue par voie de médiation à l'aide d'un médiateur de la Commission;
- ordonnance sur consentement qui prévoit un calendrier de remboursement et est émise aux termes de l'article 206 de la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*.

Je demande que la requête soit réouverte parce que (choisissez une des options suivantes) :

- 1. l'autre partie n'a pas respecté une condition de notre entente conclue par voie de médiation ou ordonnance sur consentement;
- 2. l'autre partie a usé de coercition ou a fait délibérément des déclarations fausses ou trompeuses qui ont eu des répercussions sur l'entente conclue par voie de médiation ou l'ordonnance sur consentement;
- 3. la partie qui présente la requête n'avait pas la capacité de conclure l'entente obtenue par la médiation.

Explication du motif

Si vous avez choisi le premier motif, précisez les conditions de l'entente qui n'ont pas été respectées. Si vous avez choisi le deuxième ou le troisième motif, expliquez ce qui s'est passé ou pourquoi vous avez choisi ce motif.

Troisième partie : signature

Signature Locateur Représentant du Locateur Locataire Représentant du Locataire Autre

Prénom

Nom de famille

Téléphone

() -

| | |
|-----------|-------------------|
| Signature | Date (jj/mm/aaaa) |
|-----------|-------------------|

Représentant (le cas échéant)

| | | | |
|-------------------------------------|----------|---|-------------------|
| Nom | | Raison sociale de la société (le cas échéant) | |
| Adresse postale | | N° de téléphone | |
| Municipalité (ville, village, etc.) | Province | Code postal | N° de télécopieur |

Renseignements importants:

1. La demande de réouverture d'une requête ayant fait l'objet d'une entente conclue par voie de **médiation** doit être déposée au plus tard **un an** après la date de la signature de l'entente. Toutes les parties à la requête peuvent déposer une demande de réouverture. Le requérant doit joindre à sa demande une copie de l'entente conclue par voie de médiation.
2. Toute demande de réouverture d'une requête ayant fait l'objet d'une **ordonnance sur consentement** aux termes de l'article 206 doit être effectuée dans les **30 jours** suivant :
 - le non-respect d'une condition de l'ordonnance par le locataire;
 - la date de l'ordonnance, si la requête repose sur un motif de coercition ou de déclarations fausses.
3. Après avoir déposé sa demande auprès de la Commission, la Commission tiendra une audience et vous enverra un avis d'audience précisant la date, l'heure et le lieu de votre audience.
4. Le fait de fournir des renseignements faux ou trompeurs à la Commission de la location immobilière constitue une infraction à la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*.
5. Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec la Commission de la location immobilière au **416-645-8080** ou, sans frais d'interurbain, au **1-888-332-3234**. Vous pouvez également visiter le site Web de la Commission à tribunauxdecisionnelsontario.ca/cli.

La Commission de la location immobilière a le droit de recueillir les renseignements demandés sur le présent formulaire afin de régler votre requête déposée en vertu de l'article 185 de la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*. Une fois le formulaire déposé, les renseignements concernant l'instance peuvent devenir publics s'ils figurent dans une décision ou une ordonnance du tribunal ou dans un autre document, conformément à la [Politique d'accès aux documents](#) de Tribunaux décisionnels Ontario et à la *Loi de 2019 sur les documents décisionnels des tribunaux*. Les parties qui souhaitent assurer la confidentialité de leurs dossiers ou renseignements doivent demander à l'arbitre une ordonnance de confidentialité. Pour toute question sur les ordonnances de confidentialité ou l'accès aux dossiers, envoyez-nous un courriel à LTB@ontario.ca ou appelez l'Info-Centre au **416 645-8080** ou **1 888 332-3234** (sans frais).

RÉSERVÉ AU BUREAU:

File Number

Delivery Method: In Person Mail Courier Email Efile Fax FL



Utilisez ce formulaire pour demander à la Commission de la location immobilière (CLI) de fournir des services en français ou pour lui faire savoir que vous avez besoin d'une mesure d'adaptation aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario.

Partie 1 : Demande de services en français

- Cochez cette case si vous voulez que le processus de règlement des différends (conférences de gestion du cas, audiences, etc.) ait lieu en français.

Partie 2 : Demande d'adaptation aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario

- Cochez cette case si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario pour participer au processus de règlement des différends. La CLI fournira les mesures d'adaptation nécessaires concernant des besoins liés au *Code* pour vous aider tout au cours du processus de présentation d'une requête et du processus d'audience conformément à la politique de Tribunaux décisionnels Ontario sur l'accessibilité et les adaptations. Vous pouvez consulter la politique à tribunauxdecisionnelsontario.ca.

Veillez expliquer : Quelles sont les adaptations dont vous avez besoin?